

CHARTRE DU PARENT ACCOMPAGNANT UNE SORTIE

Vous nous avez proposé votre aide pour accompagner une sortie scolaire et nous vous en remercions !

Le règlement intérieur de l'école s'applique quel que soit le lieu où se trouvent les élèves.

L'enseignant reste à tout moment responsable de sa classe.

La sortie scolaire est l'occasion de mettre en pratique toutes les valeurs du « **vivre ensemble** » : le respect, l'autonomie et la responsabilité.

Les enseignants de l'école.....

J'assure la sécurité du groupe

J'identifie chaque enfant grâce à la liste que l'enseignant m'a remise

Je m'assure que les élèves de mon groupe m'ont bien identifié aussi (étiquette pour chaque élève et parent).

Je suis responsable de mon groupe du début à la fin de l'activité.

Lors de chaque déplacement du groupe, je vérifie le nombre d'enfants.

Le groupe doit être au complet avant d'effectuer un déplacement (anticiper les passages aux toilettes, points d'eau..). Sauf demande explicite de l'enseignant, un enfant ne change pas de groupe.

Je suis particulièrement vigilant(e) à la santé des élèves (casquette, crème solaire, hydratation, vêtements selon le temps...)

Je fais respecter les consignes, le calme ainsi qu'une tenue correcte des élèves.

J'informe l'enseignant si un élève ne respecte pas les règles, si un enfant se blesse ou ne se sent pas bien.

Dans le car, je m'assure que les enfants de mon groupe sont bien attachés.

Le parent s'arrête en tête de rang régulièrement pour rassembler le groupe.

Le rang doit être complètement arrêté avant de traverser une route.

Un adulte doit toujours protéger un passage piéton emprunté par les élèves.

Je montre l'exemple

J'accompagne un groupe d'élèves. Mon attitude est la même avec tous les enfants de ce groupe, (y compris si mon propre enfant en fait partie).

Mon langage et mon comportement doivent être exemplaires à l'égard de tous les élèves, sans exception.

Je veille à ce que les élèves gardent une attitude responsable et respectueuse.

Je ne propose aucun aliment (y compris des friandises), ni à mon enfant, ni aux autres enfants (risques d'allergies alimentaires).

Je ne fume pas en présence des élèves.

Je n'utilise mon téléphone portable qu'en cas d'urgence.

Je respecte, sans les commenter, les consignes ou les décisions de l'enseignant.

Au moment du repas, je m'assure que les élèves mangent correctement et dans le calme.

Je respecte la vie privée des enfants

Je ne prends aucune photo sans l'aval de l'enseignant(e) (droit à l'image des enfants, comme des adultes - article 9 du code civil).

Je garde confidentielle toute information (santé, situation familiale...) portée à ma connaissance à l'occasion de la sortie.

(Coupon à retourner à l'école après l'avoir signé)



Mr / Mme, parent de l'enfant déclare avoir pris

connaissance et s'engage à respecter la **Charte du PARENT ACCOMPAGNANT UNE SORTIE** remise par l'équipe enseignante.

Date :

Signature :